



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



COMMUNIQUE DE PRESSE

MARDI 31 AOUT 2021

LA FRANCE ACCUEILLE LE CONGRES MONDIAL DE LA NATURE MAIS CONTINUE LE MASSACRE DES DAUPHINS

Début septembre, la France accueillera le Congrès mondial de la nature, à Marseille. Il s'agit d'un événement incontournable qui réunit la communauté internationale autour des problématiques les plus urgentes concernant la conservation de la nature. Pourtant, la France refuse d'agir face à une catastrophe qui se produit depuis des années au sein de son propre espace marin : l'hécatombe de dauphins et de marsouins, capturés par milliers dans les filets de pêche du Golfe de Gascogne.

Un gouvernement français sourd face au massacre des dauphins dans ses eaux

Depuis le mois de décembre 2020, plus de 800 dauphins et marsouins¹ ont été retrouvés échoués sur les côtes françaises de l'Atlantique et de la Manche, soit une estimation d'environ 8 000 morts au total, échoués et coulés. Au cours des 30 dernières années, ce sont plus de 100 000 dauphins² qui sont morts capturés dans les filets de pêche du golfe de Gascogne, avec une forte augmentation de la mortalité ces cinq dernières années.

« Lorsque ces animaux sont emprisonnés dans des filets des pêcheurs, ils meurent par asphyxie, dans une longue et douloureuse agonie. Nous sommes révoltés par cette souffrance animale qui se répète depuis 30 ans dans les mêmes lieux, aux mêmes périodes et avec les mêmes modalités de pêche » explique **Allain Bougrain-Dubourg, Président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux**. Il faut ajouter que de nombreux dauphins ont été retrouvés éventrés sur nos plages, probablement pour que ceux-ci coulent au fond de l'océan, loin du regard des promeneurs.

Pourtant, le gouvernement français refuse toujours de suspendre les activités de pêche mortifères françaises³, alors que cette suspension est recommandée par plusieurs organes scientifiques européens⁴ et par le Comité scientifique de la Commission baleinière internationale⁵. La France a reçu une mise en

1 Données provisoires communiquées par l'Observatoire PELAGIS

2 Etat des connaissances sur les captures accidentelles de dauphins communs dans le golfe de Gascogne – Synthèse 2019. Observatoire PELAGIS – UMS 3462, La Rochelle Université / CNRS, 23 pages.

3 Entre 2015 et 2018, les chaluts pélagiques et filets maillants (les deux méthodes de pêche concernées par les captures) présents dans le golfe de Gascogne étaient à 97% des bateaux français. (Source: [Global Fishing Watch](#) et [Marine Protected Area boundary data](#)). Ces données sont présentées au sein de la carte « [Devine où je vais pêcher](#) »

4 "EU request on emergency measures to prevent bycatch of common dolphin (*Delphinus delphis*) and Baltic Proper harbour porpoise (*Phocoena phocoena*) in the Northeast Atlantic", ICES Special Request Advice Northeast Atlantic ecoregions, mai 2020 ; [Scientific, Technical and Economic Committee for Fisheries. EUR 28359 EN](#), janvier 2021

5 Rapport du Comité Scientifique de la Commission Baleinière Internationale, SC/68C, juin 2021



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



demeure de la Commission européenne⁶ et risque de se voir sanctionnée par la Cour de justice de l'Union européenne. Le gouvernement français préférerait-il imposer aux contribuables le paiement d'une amende plutôt que d'empêcher la mort, année après année, de milliers de dauphins ? La France doit-elle prendre le risque de voir ces espèces protégées disparaître⁷ ?

Un décalage entre les prétentions internationales de la France et son inaction au niveau national

La France tente de se donner une image de leader de la protection de la nature sur la scène internationale⁸, alors que sur son propre territoire, elle fait exactement le contraire de ses déclarations. « *Face à une érosion sans précédent de la biodiversité, il est à la fois incohérent et insupportable que la France puisse accueillir le Congrès mondial de la nature alors que cette dernière refuse d'écouter les scientifiques et laisse le massacre de dauphins se poursuivre sur son propre espace marin* » explique **Elodie Martinie-Cousty, pilote du Réseau Océans, mer et littoraux de France Nature Environnement.**

Après avoir [alerté et saisi la Cour de justice de l'Union européenne](#) (avec Seas at Risk, la Ligue pour la Protection des Oiseaux et 23 ONG européennes), France Nature Environnement a [attaqué le gouvernement français en justice](#) pour son refus de prendre des mesures de fermeture cet hiver dernier et de renforcer les mesures de suivi scientifique. France Nature Environnement, Seas at Risk et la Ligue pour la Protection des Oiseaux demandent une suspension des méthodes de pêche concernées par les captures, pendant 8 semaines, au cours de l'hiver 2021-2022, ainsi qu'une réduction d'au moins 25% des captures par an dans les 5 prochaines années.

« *La France a échoué à plusieurs reprises à mettre en place des mesures pour empêcher la mort inutile de dauphins dans le golfe de Gascogne, alors que le droit européen l'y oblige. La Commission européenne ne peut pas rester les bras croisés alors que des milliers de dauphins sont tués chaque hiver* », a déclaré **Christine Adams, responsable de la politique de la pêche à Seas At Risk.** « *Afin de faire respecter la législation européenne et de maintenir les dauphins en vie, nous avons besoin de voir aujourd'hui des actions qui n'ont que trop tardé* ».

France Nature Environnement Seas at Risk et la Ligue pour la Protection des Oiseaux vous invitent à signer la [pétition](#) pour mettre fin au massacre des dauphins :

⇒ Pour signer la pétition, c'est par [ici](#)

⁶ [Nature et pêche: la Commission demande instamment à la FRANCE, à l'ESPAGNE et à la SUÈDE de prendre des mesures pour réduire les prises accessoires](#), juin 2020

⁷ Rapport du Comité Scientifique de la Commission Baleinière Internationale, Nairobi, Kenya, 10-23 mai 2019.

⁸ La France copilote, au niveau international, une Coalition de la Haute Ambition pour la Nature et les Peuples ; en janvier 2021, lors du One Planet Summit, le Président Emmanuel Macron s'est engagé à protéger les écosystèmes terrestres et marins ; en septembre 2020, lors du Sommet des Nations unies sur la biodiversité, Emmanuel Macron a déclaré : « Si 2020 est l'année de la prise de conscience, 2021 doit être celle de l'action. », et en marge de ce sommet, la France a endossé un « Engagement des dirigeants pour la nature ».



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



France Nature Environnement vous donne rendez-vous sur son stand, au Congrès mondial de la nature à Marseille, pour visionner le documentaire « *Dauphins sous haute surveillance : une hécatombe silencieuse* » :

⇒ **Rendez-vous au Congrès mondial de la nature : Stand de France Nature Environnement (Hall d'exposition, Partie Droit et gouvernance, Stand n°G15, Parc Chanot, Marseille)**

⇒ **Le dimanche 5 septembre à 10h30**

Pour en savoir plus

[Hécatombe de dauphins : action en justice contre l'Etat](#)

[Dossier sur la problématique des captures de dauphins dans les filets de pêche, vidéo-témoignage et pétition](#)

[Article du Groupe de recherche sur les cétacés : Mortalité par pêche en Gascogne : le vent a-t-il tourné cet hiver ?](#)

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 53 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, [Facebook](#), [Twitter](#) (@FNEasso) et [LinkedIn](#).